

trouvent mon corps et mon sang, » mais il a prononcé ces paroles bien claires et éternellement vraies : « Ceci est mon corps ; ceci est mon sang. »

Les Saintes Ecritures démontrent la vérité de la doctrine catholique concernant la présence réelle.

---

La PREMIÈRE PREUVE se tire des *paroles* : la promesse renfermée dans l'Evangile de saint Jean, chap. 6. Il y est raconté que Notre Seigneur multiplia cinq pains et deux poissons de manière à en nourrir cinq mille personnes. Ce miracle éclatant était destiné à préparer ses disciples à ajouter foi au mystère de l'Eucharistie ; il vient de les nourrir d'un pain terrestre ; il leur rappelle la manne qui fut donnée à leurs ancêtres dans le désert ; enfin il les entretient du pain de vie descendu du ciel et ce pain surnaturel n'est autre que lui-même. Voici ses paroles : « C'est moi qui suis le pain de la vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et sont morts. Voici le pain qui descend du ciel, afin que si quelqu'un en mange, il ne meure point. Je suis le pain vivant, moi qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et LE PAIN QUE JE DONNERAI, C'EST MA CHAIR POUR LA VIE DU